

Saint Pons

COMMUNAUTÉS ASPREMONT - LEVENS - ST ANDRÉ DE LA ROCHE
TOURRETTE LEVENS - DURANUS - ST BLAISE



Dimanche
02/03/2025

UN CARÊME SANS GRIMACE

Maurice Zundel, méditation sur le Carême. Inédit et sans lieu ni date.



Il n'y a plus de Carême, dans le sens traditionnel de privations et de restrictions alimentaires imposées à tout chrétien pour toute la durée de la sainte quarantaine. Les quelques jours de jeûne qui subsistent ne correspondent plus aux pressants appels de la Liturgie à la pénitence... La pénitence ne se réduit pas à l'abstention ou la réduction du boire ou du manger. En réalité, la pénitence opère un changement de cœur qui renouvelle toute la vie dans la perspective de la Résurrection promise et offerte au terme de l'itinéraire spirituel que l'Église nous invite à emprunter, en suivant Jésus, quarante jours, au désert.

Le plus sûr moyen de participer à ce Carême du Seigneur est évidemment de nous rappeler ce qu'il fut, pour Lui. Les trois tentations qui résument ce temps d'épreuve, dans le récit que Lui-même en dut faire à ses disciples, nous laissent clairement entendre qu'il eut à choisir, dans un combat qui préfigurait celui de son agonie, de boire jusqu'à la lie le calice de la Nouvelle Alliance qui ne pouvait être scellée que dans sa crucifixion. Il suffit de se souvenir de la prière de l'agonie : « Père, si c'est possible, que ce calice s'éloigne de moi » pour deviner ce que signifia réellement pour Lui, le refus d'un messianisme triomphant à coup de miracles, de tous les obstacles opposés au règne de Dieu. S'il choisit la Croix c'est que la Rédemption exigeait autre chose qu'une manifestation de puissance, c'est que le Règne de Dieu ne pouvait s'établir par des prodiges capables d'éblouir les yeux et de susciter des acclamations, sans changer le cœur des témoins appelés à le suivre. Jésus ne séduira pas les foules. Il préfère l'échec à ce succès équivoque. Il se fait une autre idée de l'homme comme il apporte une nouvelle Révélation de Dieu, la Vérité...

Il dira à Pilate, qu'il est venu pour rendre témoignage à la *Vérité* et que sa royauté se situe sur ce plan, comme elle ne peut être reconnue que par les amis de la *Vérité*. Mais, nous en faisons chaque jour l'expérience, la *Vérité* ne peut pas être posée devant nous comme un objet, comme un bijou dans un écrin ou un verre d'eau sur la table ; la *Vérité* ne peut nous atteindre qu'en devenant lumière en nous, par une transformation qui nous identifie avec elle, en nous délivrant de tous nos préjugés et de tous nos partis-pris jusqu'au degré de transparence indispensable à sa manifestation. Si le Carême nous appelle, une fois de plus, à ce royaume de la *Vérité* qui occupait la pensée de Jésus durant sa retraite au désert, on voit, tout de suite, que les prescriptions alimentaires sont chose secondaire. Il s'agit en réalité, d'une conversion, d'une transformation radicale de nous-même dans la lumière de cette « flamme d'amour » qui est la *Vérité* même, telle qu'elle vit au cœur de l'éternelle Trinité. Nous n'avons donc pas à faire la grimace d'une pénitence ostentatoire, en feignant une mortification extérieure que l'Église renonce à nous demander. Ce qui nous est proposé, c'est littéralement de changer de cœur, en renonçant, sans biaiser, à tout ce que notre amour-propre entraîne d'opacité et d'obscurité, de limites et de partialités, d'étalage de nous-même et de mépris d'autrui. Il s'agit de nous effacer dans le Christ et le laisser transparaître en nous. La nuit de l'agonie du Seigneur, comme le combat qu'il soutint au désert, était un corps-à-corps avec cette mort qui a le visage du péché, qui a ses racines dans tous les refus d'amour que l'humanité n'a jamais cessé d'opposer à la tendresse divine, qui n'a jamais cessé de luire dans nos ténèbres. Le Carême nous invite à méditer sur cette douleur que le Christ a endurée et assumée pour nous, Lui qui a tari la source de la mort et du péché, en nous ouvrant à sa Lumière, en nous laissant envahir par son Amour.

“
De quoi s'agit-il
dans ce carême ?
D'épargner cette
vie divine que
nous portons
en nous,
de la protéger
contre nous-
mêmes

M. ZUNDEL

LE MERCREDI DES CENDRES

*Le mercredi des Cendres est le jour d'une célébration religieuse qui marque l'entrée des chrétiens en Carême. Du latin *Dies cinerum* (« jour des cendres »), il représente le premier jour de pénitence et de jeûne. Lors de la messe célébrée ce jour-là, le prêtre bénit les cendres des rameaux brûlés l'année précédente, puis marque d'une croix de cendres le front des croyants. En même temps qu'il trace la croix, le prêtre cite « Souviens-toi que tu es poussière et que tu redeviendras poussière ». Il invite ainsi le fidèle à se souvenir de sa fragilité d'être humain et à se repentir.*

LES ORIGINES DU MERCREDI DES CENDRES

- Dans l'Ancien Testament

À l'origine, ce rituel provient d'une ancienne pratique pénitentielle, appliquée par le peuple hébreu. On trouve plusieurs références à cette pratique dans l'Ancien Testament :

- Genèse (2, 7) « Alors le Seigneur Dieu modela l'homme avec la poussière tirée du sol ; il insuffla dans ses narines le souffle de vie, et l'homme devint un être vivant. »
- Jonas (3, 6) « La chose arriva jusqu'au roi de Ninive. Il se leva de son trône, quitta son manteau, se couvrit d'une toile à sac, et s'assit sur la cendre. »
- Jérémie (6, 26) « Ô fille de mon peuple, revêts-toi de sac et roule-toi dans la cendre ! Prends le deuil comme pour un fils unique. »

- **Chez les premiers chrétiens:** à partir du IV^e siècle, certaines églises appliquent ce rite afin de marquer le début d'un chemin de pénitence pour les personnes rendues coupables de péchés graves (apostasie, meurtre, hérésie, adultère). Recouvertes de cendres (et donc reconnaissables), celles-ci sont excommuniées temporairement de l'Église et doivent observer un temps de pénitence. Elles reçoivent ensuite l'absolution lors du Jeudi saint.

- **Jusqu'au Moyen-Âge,** le rite d'imposition des cendres est public. Il concerne uniquement les pénitents qui doivent respecter une période de quarante jours et durant laquelle ils sont exclus de la communauté chrétienne, avant d'être réintégrés à Pâques.

- **Un rite devenu privé et personnel:** à partir du XI^e siècle, la pratique s'étend à l'ensemble des fidèles. Marqués au front par la croix de cendres, les croyants sont d'abord invités à se confesser puis à entreprendre un chemin personnel de repentance. Depuis la réforme liturgique voulue par le Concile Vatican II, le rite prend une autre tournure : « Convertissez-vous et croyez à l'Évangile » (Mc 1, 15). Pendant toute la période du Carême, les chrétiens suivent une voie de conversion, de prière et de retour à Dieu.



QUEL EST LE SENS DU MERCREDI DES CENDRES ?

Le geste de l'imposition des cendres est un signe extérieur vécu en communauté, c'est-à-dire en Église. La communauté des fidèles représente les membres d'un même corps, celui du Christ. Elle est aussi le lieu d'exercice de la vertu de charité. Tous, baptisés ou catéchumènes, se voient donc conviés à se souvenir ensemble de l'Alliance qui les unit à leur Créateur et Sauveur.

Le rite liturgique du mercredi des Cendres est une invitation à l'espérance en la miséricorde de Dieu. Il représente une forme d'appel à se mettre à l'écoute de la Parole. C'est un peu comme un programme de conversion pour les quarante jours à venir.

Textes lus lors du mercredi des Cendres :

- *Invitation à se convertir - Première lecture :* « Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements, et revenez au Seigneur votre Dieu, car il est tendre et miséricordieux [...] » (Jl 2, 12-18)
- *Invitation à la pénitence - Psaume :* « Pitié, Seigneur, car nous avons péché » (Ps 50, 3-4, 5-6ab, 1)

QUAND A LIEU LE MERCREDI DES CENDRES ?

C'est vers l'an 591 que le pape Grégoire I^{er} fixe le début du Carême au mercredi précédent le premier dimanche de la saison pascale. Fixé quarante-six jours avant Pâques, c'est toujours un mercredi. Il n'a donc jamais lieu à la même date et, en conséquence, il peut se dérouler entre le 4 février et le 10 mars. Il est toujours célébré le lendemain du Mardi gras. Cette année, il a lieu le 5 mars 2025

Pour les Églises d'Orient, le début du Carême a lieu quarante-huit jours avant Pâques et commence lors du Lundi Pur.

Agenda du 03/02 au 09/03/2025

Mar 04	Mardi gras	16h30 goûter "crêpes" au presbytère de Tourrette
Merc. 05	11h Messe à Saint André 11h Messe à Tourrette 18h Messe à Levens	CENDRES entrée en Carême
Jeu. 06 Ste Colette	17h30 Messe à Aspremont	8h45 Prière des Laudes à l'église de Tourrette
Vend 07	17h30 Messe à Levens (Ch N) 17h30 Messe à Tourrette	8h45 Prière des Laudes à l'église de Tourrette
Sam 08/03	18h Messe à Sainte Claire 18h Messe à Saint Blaise	<ul style="list-style-type: none"> 9h30 à 12h KT Aspremont 9h à 16h Temps Fort KT doyenné CE2 à PassPrest 9h30 à 17h: Session CPM Pointe de Contes 17h soirée de louanae à
Dim 09/03 1er Dim de Carême	9h Messe à Aspremont 9h30 Messe à Saint André 11h Messe à Tourrette 11h Messe à Levens	Avant chaque messe 20 mn de catéchèse liturgique



DU CÔTÉ DES AURÉOLES...

Sainte (Ni)Colette (1381-1447) née à Corbie (Nord), doit son nom à St Nicolas qui fit la grâce à ses parents qui étaient sans enfant de la concevoir. Elevée dans la piété et l'amour des pauvres, elle choisit la voie de l'ascèse rigoureuse et et se voua au Seigneur dans la vie religieuse la plus stricte. Elle fut inspirée par Dieu pour réformer les clarisses qui étaient en train de perdre leur seule richesse la pauvreté... Elle rencontra à Cimiez à Nice le pape Benoît XIII qui la confirma dans sa mission. Elle est fêtée le 6 mars, patronne des charpentiers (son père était un habile menuisier)



MISE AU POINT ET PRÉCISION: QU'EN EST-IL DU JEÛNE PENDANT LE CARÊME ?

L'objectif du jeûne est symbolique et spirituel : dans la Bible, Jésus répond au tentateur par ces mots « Il est écrit : L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » (Mt 4, 4). En plaçant sa volonté au-dessus de son corps ou en se privant d'éléments (sucre, tabac, réseaux sociaux, télévision, mais aussi en prônant l'abstinence sexuelle...) qui nous apportent un plaisir quotidien, le jeûne permettrait alors de se débarrasser du superflu et de revenir à l'essentiel : les relations avec Dieu et les autres, en approfondissant sa foi.

Tous les chrétiens observent-ils obligatoirement le jeûne ? Non. Le carême n'est pas observé par tous les chrétiens. Les Églises réformées (protestantes) n'imposent par exemple aucune pratique de jeûne, car pour les protestants, le salut s'obtient par la grâce seule (sola gratia) de Dieu, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de faire acte de pénitence pour avoir accès au paradis. Chez les catholiques, selon le code de droit canonique, c'est-à-dire l'ensemble de lois et règlements qui régissent l'Église, les personnes tenues d'observer le jeûne sont celles âgées de « quatorze ans révolus » et « tous les fidèles majeurs jusqu'à la soixantième année commencée » (code de droit canonique, 1252). Les malades et les femmes enceintes, eux, sont dispensés de jeûne. Par ailleurs, depuis 1966, le jeûne obligatoire est limité à deux jours dans l'année : le mercredi des Cendres (premier jour du carême) et le Vendredi saint (commémoration de la mort de Jésus) ; le reste du temps, la manière de jeûner est laissée à l'appréciation de chacun.

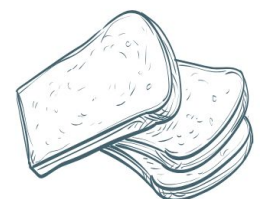
Repas, alcool : en quoi consiste le jeûne du carême ? Le jeûne du carême consiste à se priver volontairement de nourriture, totalement ou partiellement. La plupart du temps, le jeûne consiste à faire un seul repas, léger, pendant la journée par exemple, une portion de pain et d'eau ou une soupe. Certains choisissent de jeûner totalement pendant une période plus ou moins longue, en n'ingérant plus aucune nourriture, sans pour autant se priver de boire. Mais à l'exception des premier et dernier jour du carême (voir plus haut), le fait d'observer ou non le jeûne est laissé à l'appréciation de chaque chrétien et ce dernier peut prendre diverses formes : réduire ou supprimer de son quotidien un ou plusieurs types d'aliments et/ou de boissons, mais aussi le tabac, le téléphone, la télévision, les réseaux sociaux, les rapports sexuels... ou toute pratique qui semble prendre une place trop importante dans votre vie le reste du temps, afin d'observer un détachement des biens matériels. On peut aussi jeûner de médisance et de mauvaises pensées sur le prochain ! La force du jeûne est d'éprouver les vrais manques du côté de Dieu et de nos relations saines avec le prochain. Le jeûne est un moyen, non pas une fin en soi, il est ordonné à notre sanctification et en cela, nous savons qu'il est fructueux.



PRIER



PARTAGER



JEÛNER

Informations Horaires et services

Consulter la page 3, agenda de la semaine, pour horaires, célébrations et réunions

15, rue du général Joseph Tordo 06690 Tourrette-Levens - du lun. au ven. de 9h à 12h

Tel: 04 97 14 86 39- En cas d'urgence: Tel 07 61 16 76 87

Église Saint-Jacques, Chapelle Saint-Claude, Sanctuaire Notre-Dame des Salettes
contact: "Veilleur" Catherine BELLENFANT - 06 87 69 15 780



Le jeudi à 17h00 Chapelet - Adoration - 17h30 Messe

Église Saint-Antonin, chap. Noire, chap. Blanche, chap. Ste Claire, chap. Ste-Pétronille, chap. St-Michel, chap. St-Antoine de Padoue

contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56



Le vendredi - Chapelle Noire à 17h30 Chapelet - Adoration - Messe 17h30

Église ND de l'Assomption, Chapelle Saint-Michel

contact: "Veilleur" Monika AUGIER - tél: 06 27 14 66 56

Église St-André et Ste-Claire, accueilpresbyterestandre@nice.catholique.fr - tél 04 93 54 71 26

contact: "Veilleur" Claude BOSETTI - tél : 06 62 69 50 06



Le mercredi - Messe 17h30

Église Saint Blaise

contact: "Veilleur" Catherine GHIRLANDA - tél : 06 11 50 53 01



1 fois par mois: le samedi de 14h à 16h Catéchèse familiale + messe à 16h

Église Notre Dame de l'Assomption, chapelle du Caire, chapelle Saint Antoine

contact: "Veilleur" Isabelle HESSE- tél : 06 77 05 18 61



Le Vendredi à 17h Chapelet - Messe 17h30

DEMANDES DE BAPTEME ET MARIAGE

1/ Baptême: Faire la demande 3 mois au moins avant la date envisagée. Le tout premier R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et les modalités de la préparation (3 étapes)

2/ Mariage: Faire la demande un an avant la date envisagée. Le 1^{er} R.V sera pris avec le curé pour un entretien et pour fixer la date de la célébration et organiser la préparation

CATECHISME ET AUMONERIE

Catéchisme: 1^{er} contact: veilleurs dans les communautés pour info et inscription

Aumônerie: collèges: contact I.HESSE tél : 06 77 05 18 61

FUNERAILLES

Le premier interlocuteur des familles c'est la société de Pompes funèbres qui fixe avec la famille et la paroisse la date des obsèques.

ACTES CANONIQUES

Demandes d'extraits et attestations par courrier, tel, ou e-mail au secrétariat central (pas dans les accueils locaux)

Notaire: Marie Dominique BEY archivistpons@gmail.com.

Toute demande nous sera adressée par courrier et accompagnée d'une enveloppe timbrée libellée à l'adresse du destinataire

DEMANDE DE MESSE

à faire dans les accueils des églises ou au secrétariat central.

Rencontrer les prêtres et le diacre de la paroisse: pour un entretien spirituel ou le sacrement du pardon

Le Père François reçoit sur rendez-vous. - Le Père Marc reçoit sur rendez-vous.

CURÉ

P. FRANÇOIS BANVILLET

07 61 16 76 87

franb06@orange.fr

VICAIRE

P. MARC TONGALAHY

07 53 55 07 61

marctongalahy48@gmail.com

DIACRE:

JEAN-MARIE PANIZZI

06 38 24 17 99

jeanmariepanizzi@gmail.com



stpons@nice.catholique.fr



<https://paroissesaintpons.e-monsite.com>